

faites subir de longs retards à la constitution et à l'organisation de l'Eglise dans les pays de Missions.

En divers lieux, Nous le reconnaissons volontiers, on a commencé à se préoccuper de cette nécessité, ainsi qu'à y pourvoir, en créant des Séminaires où de jeunes indigènes justifiant de belles espérances sont éduqués avec soin et préparés à recevoir la dignité sacerdotale et à répandre la foi chrétienne parmi leurs frères de race.

Plaintes légitimes de Benoît XV

Malgré tout, Nous sommes encore trop loin du progrès qui s'impose. Vous vous rappelez la plainte que Notre prédécesseur Benoît XV, d'heureuse mémoire, faisait entendre à ce sujet: "Il est regrettable que des contrées nées depuis des siècles à la foi catholique se trouvent encore dépourvues d'un clergé indigène, ou n'en possèdent que d'un rang inférieur. De même, plusieurs peuples, éclairés de bonne heure du flambeau de la foi, se sont élevés du niveau de la barbarie à un tel degré de civilisation qu'ils comptent des personnalités éminentes dans toutes les branches des arts libéraux; profitant depuis de longs siècles déjà de l'influence bienfaisante de l'Evangile et de l'Eglise, ces peuples n'ont pourtant encore réussi à produire ni évêques pour les gouverner ni prêtres dont l'enseignement s'imposât à leurs compatriotes".

Les Apôtres, au début de l'Eglise, donnèrent aux communautés des chefs de leur race et de leur sang

On n'a peut-être jamais suffisamment réfléchi aux méthodes et à la manière qui caractérisèrent à l'origine, chez tous les peuples, la propagation de l'Evangile et la constitution de l'Eglise de Dieu. Nous y avons fait allusion lors de la clôture publique de l'Exposition des Missions; Nous faisons remarquer, d'après les plus anciens documents de l'antiquité chrétienne, qui nous en donnent des témoignages manifestes, comment les Apôtres préposaient à chaque communauté naissante non pas un clergé importé d'ailleurs, mais choisi et élu parmi les natifs de la région intéressée.

De ce que le Pontife Romain vous a confié, à vous et à vos collaborateurs, la charge apostolique de prêcher la vérité chrétienne aux nations païennes, ne pensez pas que les prêtres indigènes ne soient bons qu'à assister les missionnaires dans des ministères secondaires et, pour ainsi dire, à compléter leur action.

Le clergé indigène est naturellement appelé à gouverner son propre peuple

Car, Nous vous le demandons, quel est le but des Missions, sinon de fonder et d'implanter d'une façon permanente l'Eglise